

Programme de formation

REFERENT DE PROXIMITE EN EHPAD

Durée: 137.00 heures (20.00 jours)

Les EHPAD, comme la plupart des ESSMS, sont confrontés à deux problématiques risquant de pénaliser la qualité de l'accompagnement de ses résidents :

- D'une part, l'augmentation des besoins de prise en soins dû au vieillissement de la population liée à l'entrée de plus en plus tardive en établissement (état de dépendance accrue des personnes accueillies).
- D'autre part, un manque d'attractivité des métiers de l'autonomie impactant fortement la ressource en candidats potentiels, les recrutements et l'organisation en service.

Ce parcours de formation vise à faire monter en compétences les fonctions AS, AMP/ AES expérimentés en EHPAD vers la fonction de « Référent de proximité en EHPAD ».

Les RDP verront ainsi leurs missions se développer auprès des résidents, de leurs aidants / familles et des professionnels intervenants en EHPAD, en partenariat et sous la responsabilité d'un référent qualité, d'un cadre de santé ou adjoint de direction (selon l'organigramme de la structure). Ils développeront des compétences relationnelles, d'organisation et de coordination au service du développement des PAP. Projets travaillés en réponse aux besoins de bien-être, confort et sécurité des résidents en EHPAD et dans le respect des démarches qualité menées au sein de la structure.

Pour ce faire, ils seront accompagnés dans la construction d'une nouvelle posture professionnelle : A la fois professionnels du soin ou de l'accompagnement et en charge de dynamiser les projets personnalisés ; contact privilégié des aidants / familles. Relai du référent qualité pour faire vivre les procédures et outils en service.

Profils des apprenants

- Aide-Soignants.es (AS)
- Aide Médico Psychologiques (AMP)
- Accompagnants.es Educatif et Social (AES).

Prérequis

- Durant toute la durée de la formation, chaque professionnel inscrit sur le parcours bénéficiera de l'accompagnement d'un des deux tuteurs internes pour l'accompagner dans l'appropriation des savoirs et compétences et participer aux évaluations en situation professionnelle : l'adjointe de direction / responsable qualité et la cadre de santé. En conformité avec l'organigramme interne, les infirmières référentes conservent l'autorité hiérarchique auprès des futurs référents de proximité.

Objectifs pédagogiques

- Faciliter, dans le respect des processus qualité internes, l'élaboration et le suivi des PAP des résidents : Développement de la communication et de la collaboration interprofessionnelle nécessaire.
- Promouvoir une qualité de relations avec et entre les résidents / aidants – familles pour dynamiser la vie sociale dans l'établissement et le sentiment « d'être chez soi ».
- Se positionner en soutien du bien-être des résidents par une contribution active à l'apaisement des situations difficiles et/ou conflictuelles entre résidents, aidants / familles et professionnels.
- Appliquer et mener des actions pour faciliter l'application des règles, procédures et outils relevant d'une démarche d'amélioration continue interne, au service du bien-être des résidents.

Contenu de la formation

- BLOC 1 : LES FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE ÂGÉE ET LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (21 HEURES)
 - La personne âgée dans la société et en EHPAD (institutionnalisation, pertes de repères et de libertés, coupure avec habitudes de vie et environnement)
 - Les besoins physiques ; psychologiques et sociaux de la personne âgée en institution
 - Lieu de vie à domicile vs lieu de vie institutionnel. Choix ou obligation ? Comment préserver au mieux les habitudes de vie et le bien-être de la personne âgée?

- Le fonctionnement d'un EHPAD (rappels) : organigramme, liens institutionnels internes et externes
 - Le repérage des besoins de la personne âgée : Comment ? Quand ? Par qui et avec qui ?
 - Le besoin de sécurité, initiant souvent l'institutionnalisation
 - Place de l'aidant et de l'entourage dans le PAP de la personne âgée
 - Résident-acteur => QOQCP
 - Comment capitaliser sur les capacités restantes plutôt que sur les pertes ? Valoriser toute possibilité quand il en reste peu, voir ce qu'il y a plutôt que ce qu'il n'y a pas
 - Confort et bien-être physique et moral du résident : Comment ? Jusqu'où ? Par qui ?
 - Les grilles et outils d'évaluation des besoins : quelques grilles et outils essentiels, échanges d'expérience, autres outils ressources pour des situations très spécifiques
 - Empathie, soutien, prise de recul, limites : adapter son positionnement professionnel
 - La juste place du professionnel, au bon moment => ni trop, ni pas assez
 - Ne pas créer du déficit ou de la dépendance
 - La place de la créativité dans les PAP : sortir des habitudes
 - Le projet d'accompagnement personnalisé en EHPAD (PAP) : C'est quoi ? Pourquoi ? Comment ? Jusqu'où et jusqu'à quand ? Evolution ? Par qui ? Avec qui ? Limites du rôle de chacun ?
 - Place du résident dans l'élaboration du projet, dialogue induit
 - Le « résident-traceur » : Initiation
 - Les éléments des projets : Critères de qualité adaptés aux PAP
 - Adapter les projets à chaque résident => changement de représentations, d'organisation, de priorités, de matériels et de techniques
 - Ne pas oublier le résident-acteur et décideur
 - Se poser les bonnes questions et trouver les bonnes réponses et ressources dans chaque situation : Comment ? Où ?
 - Apprendre à mieux définir les besoins, ressources et difficultés à considérer et/ou à dépasser
 - Passer du verbatim « c'est impossible » au verbatim « c'est possible mais on ne sait pas encore comment »
 - Valoriser la bienveillance et prévenir la maltraitance
- BLOC 2 : COMMUNICATION ET QUALITE DES RELATIONS (28 HEURES)
 - Critères de qualité de la communication et d'une relation avec des personnes âgées et dépendantes
 - L'écoute sincère et bienveillante
 - L'écoute active et professionnelle, centrée sur le résident, à la recherche de lien, de données, de besoins, de possibilités, de sens, d'émotions et de sentiments...
 - L'expression verbale adaptée à la personne âgée : Ton, reformulation, phrases courtes, choix du vocabulaire, la question du tutoiement et gestion des problèmes auditifs
 - L'expression non verbale : La posture et la congruence, les silences, l'influence des différents sens, cas des résidents malvoyants ou non-voyants et influences sur la relation
 - La communication écrite avec et pour les résidents : L'affichage et les messages écrits, l'identification de lieux par écrit, permettre et aider la communication écrite de la personne âgée et la lecture et les problèmes de vue
 - Cas particuliers des résidents non communicants : Comment communiquer par d'autres canaux ?
 - Gestion de situations relationnelles difficiles : Fin de vie, agressivité et incivilités, exigences et plaintes, dépression et replis, démences, refus ou opposition, perte de confiance et conflits entre résidents
 - L'utilisation des nouvelles technologies de la communication dans les EHPAD
 - Le choix et l'organisation des moments relationnels
 - Relations avec les aidants / familles : Quand ? Comment ? Par qui ? Pourquoi ?
 - Cas des situations difficiles : Décès, conflits, ... Comment faire ? Comment se protéger ?
 - Relations et communications interprofessionnelles : Comment ? Quoi ? Quand ? Jusqu'où ? Où ?
 - Place et rôle de chacun, légitimité, relations horizontales et verticales
 - Transmissions orales et écrites au service du PAP
 - BLOC 3 : COLLABORATION AU SERVICE DE LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE (42 HEURES)
 - Relations fonctionnelles dans la guidance de projet en service
 - Comment contribuer à un projet avec d'autres acteurs ?
 - Comment établir une relation professionnelle fonctionnelle, non hiérarchique, pour :
 - Développer des idées et construire un argumentaire pour être entendu
 - Motiver et soutenir la motivation de collègues
 - S'appuyer sur des indicateurs

- Négocier avec des partenaires, des résidents, des familles...
 - Animer des groupes et des réunions
 - Agir en concertation inter et pluri-professionnelle
 - Coordination des actions, des personnes et démarche qualité en service :
 - Les moyen humains, matériels, temporels : les repérer, les coordonner, les développer
 - Les ressources et limites dans une démarche d'évaluation des risques professionnels : Les identifier pour en tenir compte et/ou les dépasser
 - L'anticipation : gérer le temps dans la conception et la mise en œuvre d'un projet
 - L'organisation pour une plus grande efficacité et efficience
 - La supervision : obtenir un retour, ...
 - L'évaluation et le réajustement des projets, des moyens : Quand ? Comment ? Avec quoi ?
 - Questionner les habitudes : Quand ? Comment ?
 - Etre créatif : Comment ? Pourquoi ?
 - La qualité de vie en EHPAD :
 - Droits de la personne âgée en EHPAD : les connaître et les porter dans les projets
 - Notion d'équilibre (respect, volontés, choix, liberté, sécurité, information, intimité,...)
 - Charte dans l'EHPAD : communication, diffusion, application
 - Places de la personne de confiance / de l'aidant naturel
 - Repérage : connaître les protocoles et outils qualité internes
 - La qualité de vie au travail :
 - Donner du sens au travail
 - Prévenir les AT/MP
 - Agir sur la prévention des risques professionnels TMS / RPS : ERAPRO
 - Charge de travail : physique, mental, émotionnelle (connaître ses limites)
 - Réaliser ses missions en visant une bonne qualité de vie au travail
- SEMINAIRE FEDERATEUR (7 HEURES)
 - Fédérer les référents de proximité et travailler la posture (Interventions / Ateliers jeu de rôle)
 - Bienveillance / humanitude / mission transversale et notion d'équipage / Bien gérer sa progression
 - STAGE : 35 HEURES
 - Le stage est interne à la structure
 - L'alternance formation théorique / situation professionnelle accompagnera le dispositif dans toute sa globalité
 - Le rythme de formation prévoit ainsi 3 à 4 jours de formation par mois + un stage d'une semaine
 - EVALUATIONS (4 HEURES)
 - Exercices pratiques
 - Etudes de situations professionnelles
 - Rapports écrits
 - Exposés oraux de retour d'expérience

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

BAGATELLE FORMATION fait appel à des formateurs experts internes ou externes, dans les domaines concernés par la formation, issus soit des établissements de santé ou médico-sociaux de la région et/ou ayant développé des actions de recherche et de formation sur les thèmes concernés.

Relation client et gestion de la Formation Continue :

Marion DUCERF, Chargée de mission formation continue + Référente handicap
m.ducerf@mspb.com
tel : 05.57.12.37.39

Benjamin MOREAU, Responsable développement formation continue
b.moreau@mspb.com
tel : 05.57.12.40.38



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION

*Dernière mise à jour du document
Le 18_04_2024*

Bagatelle Formation

201 Rue Robespierre - 33400 TALENCE

05 57 12 40 40 - bagatelle.formation@mspb.com

Déclaration d'activité : 75331579833

Numéro de SIRET : 92368388200016

Exonération de TVA en vertu de l'article 261.4-4-a du CGI

Emeline FOURNIER, Responsable développement projets & partenariats
e.fournier@mspb.com
tel : 05.57.12. 34.07

Guénolé JAN, Directeur
g.jan@mspb.com
tel : 05.57.12.40.40

bagatelle.formation@mspb.com
05 57 12 40 40

<https://bagatelle-formationcontinue.catalogueformpro.com/>

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation. Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques Etude de cas concrets Echanges et analyse de pratiques Quizz en salle Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Modalités pédagogiques : Pédagogie adaptée au profil des stagiaires qui privilégiera donc une formation-action privilégiant une démarche inductive et argumentée plutôt qu'une démarche déductive qui placerait les stagiaires en position plus passive, trop similaire à des vécus scolaires antérieurs parfois difficiles et demandant un fort travail d'appropriation personnel durant les intersessions. Les stagiaires vont en effet reprendre leur poste et leur vie personnelle en dehors des temps de formation ce qui, très souvent, laisse peu de temps à l'appropriation cognitive attendue. Nos choix pédagogiques privilégieront ainsi l'étude de situations professionnelles, les échanges et débats, les travaux de groupe guidés, les observations sur le terrain, les expérimentations en situations professionnelles.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence. Questions orales ou écrites (QCM). Mises en situation. Formulaires d'évaluation de la formation.

Accessibilité

Conformément à la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005, notre organisme de formation a mis en place une procédure d'intégration pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION

*Dernière mise à jour du document
Le 18_04_2024*

Bagatelle Formation

201 Rue Robespierre - 33400 TALENCE

05 57 12 40 40 - bagatelle.formation@mspb.com

Déclaration d'activité : 75331579833

Numéro de SIRET : 92368388200016

Exonération de TVA en vertu de l'article 261.4-4-a du CGI